BUDGET FOSSOYAGE BUDGET PRIMITIF 2023

IV- ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

VOTES: Abstentions: Date de convocation: 24 mars 2023 Présenté par le Maire A Saint-André le 30 mars 2023 Le Maire, Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session ordinaire. A Saint-André le 30 was 2023 Les membres du Conseil Municipal, Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le......et de la publication le.....

A le